

Séance : 20 avril 2005

Ordre du jour : Déménagement du C.T.M

Avis : **Favorable à l'unanimité**



**Il était de leurs devoirs de se rendre sur place
Ils ont juste émis un avis favorable à l'unanimité le 20 avril 2005**

Alors que le 13 avril 2005, le Maire faisait intervenir la police municipale devant le refus de certains agents d'intégrer les locaux.

Le fait d'avoir un 2^e syndicat ne nous dérange pas, c'est le comportement des membres qui le compose qui nous inquiète.

Inquiétant aussi de voir qu'il y a un agent du CTM qui se porte candidat aux élections du CTP sur la liste CFDT. En effet cet agent n'avait pas trouvé légitime de soutenir ses collègues, le 13 avril 2005

Le 06 novembre 2008, dites non à l'indifférence et votez la liste présentée par FO

Pour le syndicat
Secrétaire Général
M Calmel Dominique

SYNDICAT FO
MAIRIE DE
WISSOUS 91320